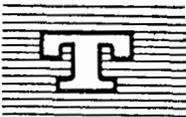


UNITED NATIONS  
TRUSTEESHIP  
COUNCIL

UN LIBRARY



Distr.  
GENERALE  
T/PET.10/148  
5 juin 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DU CONGRES DU JAPON POUR LA LUTTE CONTRE LES BOMBES  
ATOMIQUES ET LES BOMBES A HYDROGENE (GENSUIKIN) CONCERNANT LE  
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du  
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

27 mai 1979

Le Secrétaire général  
Organisation des Nations Unies  
New York, New York

En tant que citoyens du pays qui a souffert de bombardements atomiques dans l'histoire de l'humanité, nous sommes décidés à lutter pour un monde exempt d'armes et d'usines nucléaires et des déchets nucléaires qui en résultent. Le Congrès du Japon pour la lutte contre les bombes atomiques et les bombes à hydrogène (GENSUIKIN) appuie donc tous les peuples qui luttent contre la mise en place ou l'entreposage d'armes et de déchets nucléaires dans leur pays. Nous félicitons et nous louons le peuple des Palaos pour le courage et la prévoyance qu'il a manifestés en élaborant la première constitution du monde qui s'oppose à l'existence de cette terrible invention de l'homme. Nous croyons savoir que du fait de l'interdiction nucléaire figurant dans la nouvelle constitution de Palaos, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique non seulement s'efforce actuellement de faire lever cette interdiction, mais aussi aide et encourage activement certaines forces établies aux Palaos à renverser et anéantir la constitution avant même qu'elle ne soit mise aux voix. GENSUIKIN condamne les mesures prises par les Etats-Unis parce qu'elles constituent une ingérence flagrante dans les affaires intérieures des Palaos et une violation des obligations politiques et morales que ce pays doit assumer en tant qu'Autorité administrante, conformément à la Charte de l'Organisation des Nations Unies. GENSUIKIN prie instamment et adjure le Conseil de tutelle des Nations Unies et le Comité de la décolonisation de l'ONU /Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux/ de protester contre les mesures prises par les Etats-Unis et d'appuyer le courageux peuple des Palaos dans sa juste lutte visant à protéger sa constitution et à exercer son droit à l'auto-détermination. De plus, GENSUIKIN demande à votre Cabinet, au Conseil et au Comité /spécial/ de veiller à ce que le référendum du 9 juillet sur la constitution ne soit pas annulé ou ajourné, de l'appuyer et observer son déroulement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de nos considérations distinguées.

GENSUIKIN  
Saïpan  
Territoire sous tutelle  
des Iles du Pacifique